



Investir en période de ralentissement

La croissance économique s'essouffle en Amérique du Nord, mais votre programme de placement n'a pas à en faire autant. Voici quelques stratégies que nous pourrions explorer pour profiter de la situation économique fluctuante et qui pourraient vous aider à garder le cap vers vos objectifs de placement.

Investissez dans des économies fortes. La croissance est plus rapide ailleurs qu'en Amérique du Nord, surtout dans certaines économies émergentes. Par exemple, en Asie et en Amérique du Sud, les occasions ne manquent pas pour les entreprises et les investisseurs.

Cherchez les aubaines. En période de ralentissement, il arrive que les gens paniquent et vendent à la baisse. Comme les cours s'effritent, on peut acheter lorsqu'ils atteignent un niveau attrayant, afin de se préparer à une reprise.

Protégez-vous. Choisissez des titres aptes à être favorisés par un ralentissement, par exemple ceux du secteur des biens et services

où la demande est constante peu importe la conjoncture : produits de première nécessité comme aliments et boissons, produits ménagers et services publics. Certaines actions offrant un dividende régulier sont aussi moins vulnérables aux perturbations économiques.

Privilégiez la qualité. Les actions de sociétés de premier ordre, bien établies, brillent tout particulièrement dans les moments où les investisseurs fuient le risque. La demande monte, les cours aussi.

Pensez « revenu fixe ». Les obligations d'État et les obligations de sociétés de premier ordre profitent de la « sécurité à tout prix » lorsque l'économie connaît des ratés. Avec ces titres, le capital est garanti par l'émetteur, le revenu est régulier et le cours peut grimper.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Communiquez avec nous et nous pourrions vous aider à tirer le maximum du contexte changeant de l'économie actuelle.** ■



Éric Caron, GPC, FCSI
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
eric.caron@fbn.ca

Martin Côté, GPC, FCSI, Pl. Fin.
Vice-président
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
martin.cote@fbn.ca

Lydia Gevry, B.A.A.
Adjointe en placement
lydia.gevry@fbn.ca

Téléphone : 819 566-7212
CA 1 800 567-3588
US 1 800 678-7155
Télécopieur : 819 566-5171
Portefeuille en direct :
1 888 751-1220

Site internet :
WWW.GROUPECOTECARON.CA

Adresse :
455, rue King ouest, bureau 600
Sherbrooke, Qc J1H 6E9

Pour réussir des placements à long terme, il faut un bon plan financier, qui tient compte des objectifs personnels, de la tolérance du risque et de l'horizon temporel. Comme conseillers en placement, notre rôle est de vous aider à concevoir un tel plan et à le respecter.

Selon des experts, notre service de recherche est parmi les meilleurs au Canada. Ainsi, vous pouvez être certain que nos recommandations se fondent sur une analyse fiable.

Si vous souhaitez discuter des suggestions ou des solutions décrites dans ce bulletin, nous serons heureux de vous rencontrer à votre convenance.



Profitez de la croissance à long terme des économies émergentes

Les marchés émergents ont le vent en poupe; leur économie et leur monnaie sont solides. Le groupe Économie et Stratégie de Banque Nationale Financière s'attend à les voir gagner 7 % en 2010 et 6,2 % en 2011, bien au-delà des 2,4 % et 1,9 % prévus pour les pays industrialisés.

Nous pensons que des placements dans ces marchés, choisis en fonction de vos objectifs et de votre tolérance au risque, stimuleraient la croissance de votre portefeuille à moyen et à long terme.

AVANTAGES DES MARCHÉS ÉMERGENTS

Les pays émergents comportent de nombreux avantages qui alimenteront leur progression. Des millions de travailleurs voient leur niveau de vie augmenter et aspirent à rejoindre la classe moyenne. À eux seuls, les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) abritent 40 % de la population mondiale et offrent un extraordinaire potentiel à long terme.

L'Inde, par exemple, possède de remarquables

services d'information et d'impartition, appuyés par une population anglophone instruite. En outre, il s'agit de la plus grande démocratie et du pays possédant la plus grande classe moyenne au monde.

Le Brésil a comme avantages ses ressources naturelles abondantes, une classe moyenne grandissante, un système financier stable et une démocratie arrivée à maturité. La Russie possède d'abondantes ressources naturelles.

La Chine demeure le premier fabricant au monde, mais son économie est de plus en plus axée sur la consommation et soutiendra la demande de produits de consommation pendant des années.

Les pays du BRIC ont beaucoup attiré l'attention, mais d'autres recèlent des occasions (Mexique, Pologne, Afrique du Sud et Turquie, par exemple).

PRENEZ CONSCIENCE DES RISQUES

Cet énorme potentiel de croissance n'est pas sans risques, comme des normes comptables et des

règles de gouvernance moins strictes que dans les pays industrialisés. Le risque politique est aussi à considérer, surtout dans les pays à parti unique. Et d'autres risques se profilent à l'horizon.

Par ailleurs, les pays développés, surtout les États-Unis, le Japon et les pays européens, souffrent de problèmes structurels liés à la stagnation des revenus, à une dette très lourde (qui augmentera avec le vieillissement de la population) et à une impasse politique. Ces problèmes contribuent déjà à l'intensification du protectionnisme et des tensions entourant la valeur des monnaies, d'où la menace pour les économies émergentes dépendant beaucoup du commerce.

EXPLOREZ LES OCCASIONS

Malgré les risques et la réalité du ralentissement de la croissance des économies développées, les marchés émergents peuvent rapporter à long terme. Voici quelques suggestions pour en profiter.

Multinationales américaines. Bien que l'économie américaine et les cours boursiers soient éprouvés, certaines sociétés des secteurs industriel, des produits de consommation et des soins de santé affichent un chiffre d'affaires plus élevé que prévu grâce à la forte demande chinoise et indienne. Et certaines de ces sociétés versent un dividende appréciable.

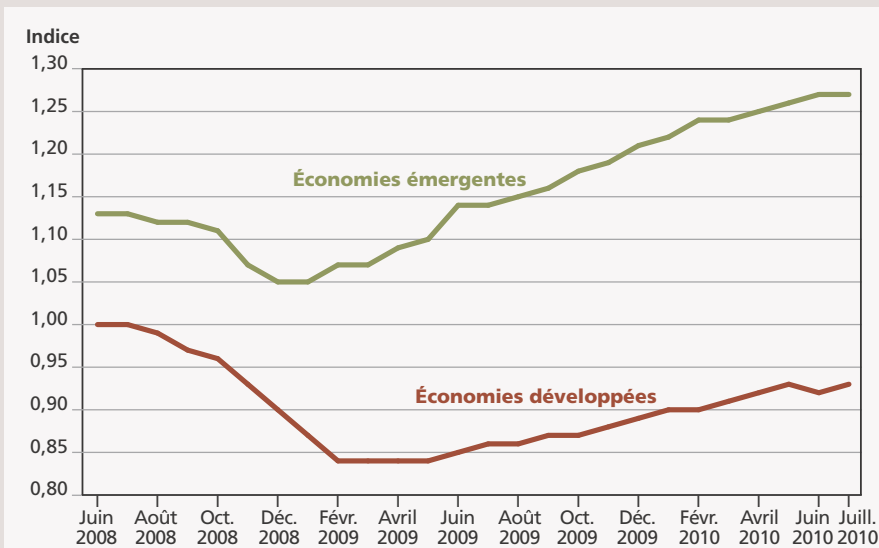
Produits de base. Les produits de base, surtout le pétrole, devraient continuer à être soutenus par la croissance à long terme des économies émergentes. Comme les réserves mondiales de pétrole s'épuisent, les sables bitumineux canadiens pourraient y gagner.

Actions des marchés émergents. Nous pensons que le Brésil et l'Inde bénéficieront de l'expansion de la classe moyenne et que ces démocraties prendront de la maturité. Les fonds négociés en bourse et les fonds communs peuvent vous y donner accès.

⇒ **ÉTAPE SUIVANTE :** Nous pouvons veiller à ce que votre portefeuille profite du potentiel de croissance à long terme des marchés émergents et calculer la pondération correspondant le mieux à vos objectifs de placement. ■

Les économies émergentes en pleine production

Production industrielle excluant le secteur de la construction, données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : CPB, bureau de l'analyse des politiques économiques, 2007=1

Comment *ne pas* gâcher votre retraite

Vous avez travaillé longtemps et durement pour préparer votre retraite. Que celle-ci soit à venir ou entamée, certaines décisions pourraient saboter tous vos efforts. Voici cinq suggestions pour vous permettre de rester sur la bonne voie.

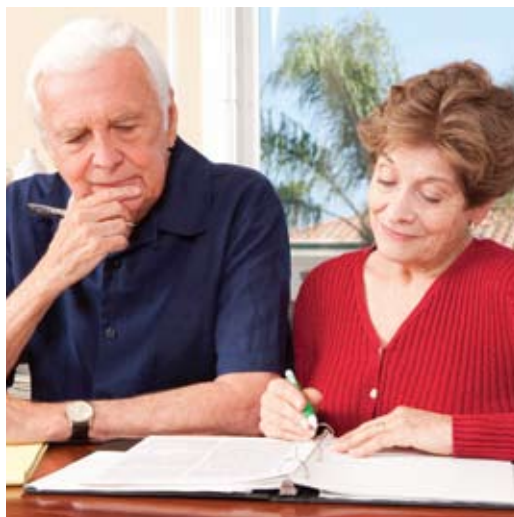
1. Ne comptez pas sur l'État pour couvrir vos besoins. À défaut de planifier et d'épargner, vous ne mourrez pas nécessairement de faim, mais vous devrez vous démener pour conserver résidence et voiture, voyager et vous distraire. D'après un rapport publié en 2009 par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, le revenu annuel moyen des aînés canadiens au titre de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du RPC/RRQ atteignait 13 300 \$ en 2007. Parallèlement, seulement environ la moitié des employés canadiens ayant déclaré leur revenu ont cotisé à un régime de retraite privé en 2008, selon une étude publiée en mars 2010 par Statistique Canada.

Sans régime d'épargne privé adéquat, vous pourriez faire partie des nombreux Canadiens au revenu moyen risquant de manquer d'argent à la retraite.

2. Ayez un plan. Si vous pensez qu'un bateau, une autocaravane ou un chalet d'hiver sont essentiels à votre retraite, assurez-vous d'abord d'en avoir les moyens. Selon l'Enquête canadienne sur les capacités financières publiée par Statistique Canada en 2009, moins de la moitié des répondants, âgés de 25 à 64 ans, ont affirmé avoir une bonne idée de l'argent qu'il leur faut économiser pour conserver leur niveau de vie à la retraite.

Calculez précisément le revenu nécessaire pour concrétiser vos rêves à la retraite et voir quel genre de vie vous permettra votre plan d'épargne actuel; vous saurez ainsi si vous êtes sur la bonne voie.

3. Gérez bien le risque. Si vous exposez votre portefeuille à un risque trop grand pendant les années précédant la retraite, vous pourriez devoir vous serrer la ceinture. Toutefois, une prudence excessive pourrait vous voiler les



occasions de croissance intéressantes à long terme. Vous avez besoin de l'équilibre qui vous convient, dès maintenant.

4. Parlez-en avec votre conjoint. Vous et votre conjoint n'avez peut-être pas la même vision de la retraite, et il vaut mieux vous en rendre compte le plus tôt possible. Comme pour toute décision importante prise en tant que couple, évitez de présumer et discutez de vos souhaits. Si vous rêvez de voyager et que votre conjoint songe à vivre à la campagne, pourrez-vous faire les deux?

Une discussion franche vous mènera à une vision claire et à la création d'un plan pour réaliser vos souhaits à tous les deux.

5. N'omettez pas les soins de santé. Une assurance soins de longue durée est indispensable à la retraite. Des maladies peuvent survenir, parfois soudainement, et il faut alors rénover la maison, payer des soins infirmiers ou s'installer dans un établissement de soins de longue durée. Soyez prêt à modifier votre plan pour l'adapter aux imprévus.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Nous avons à cœur de vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Communiquez avec nous : nous calculerons ensemble ce qu'il vous faudra à la retraite et préparerons un plan viable en conséquence. ■**

Planification de la retraite

Les propriétaires ont moins de frais à la retraite

Trois ménages sur quatre sont propriétaires à la retraite, d'après Statistique Canada. Ne sommes-nous pas gâtés dans ce pays? Quand on possède une habitation, fini les loyers et les hausses périodiques! Les propriétaires ont donc moins de dépenses à la retraite, facteur dont devraient tenir compte les investisseurs dans la planification de leur propre retraite. Statistique Canada calcule que les propriétaires de plus de 60 ans épargnent ainsi la valeur moyenne d'un loyer, soit 5 500 \$ par année et entre 10 et 12 % de leur revenu annuel.

Évidemment, ces chiffres varient selon le lieu où vous vivez au Canada. Les données d'une étude de 2006 publiée récemment indiquent que l'avantage moyen pour les propriétaires est le plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (2 000 \$) et le plus élevé en Colombie-Britannique (7 300 \$). En milieu urbain, il est le plus faible à Saguenay, au Québec (1 900 \$) et le plus élevé à Vancouver, en Colombie-Britannique (8 900 \$).

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Communiquez avec nous pour que nous puissions revoir ensemble votre plan de retraite et vous aider à entreprendre les démarches nécessaires pour réaliser vos objectifs. ■**



Pourquoi le REER de conjoint est toujours valable

Contrairement à ce que l'on croit, les règlements en vigueur depuis 2007 – stipulant que les couples retraités peuvent se partager leur revenu de retraite – n'ont pas mis fin au REER de conjoint. Voici trois cas où il a son utilité.

Retraite anticipée. Comme le fractionnement du revenu est limité pour les conjoints âgés de moins de 65 ans, le REER de conjoint devient un outil viable de fractionnement du revenu et d'épargne fiscale pour les couples prenant une retraite anticipée.

Retrait important du REER. En cas de retrait, le revenu ne peut être fractionné, mais vous pouvez bien étoffer le REER du conjoint au revenu le plus faible pour effectuer des retraits à taux moindre. N'oubliez pas cependant que si vous avez contribué à un REER de conjoint, soit dans la même année, soit au cours des deux années fiscales précédentes, le montant retiré par votre conjoint vous sera réattribué et c'est vous qui serez imposé.

Conjoint plus jeune. Vous pouvez cotiser au REER de votre conjoint plus jeune après votre 71^e anniversaire, lorsqu'il vous faudra liquider votre propre REER, et continuer d'accumuler du capital pour votre ménage.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Voyons ensemble en quoi un REER de conjoint pourrait vous convenir. En créer un, ou simplement y penser, vous permet à tous les deux de commencer à planifier longtemps à l'avance. ■**



Des stratégies REER impérissables

En prenant aujourd'hui des décisions judicieuses en matière de régime enregistré d'épargne-retraite (REER), vous pourriez vous enrichir de milliers de dollars par la suite. Devant l'incertitude de l'économie et des marchés, des stratégies judicieuses peuvent tout changer quant aux fruits que vous récoltez grâce à la croissance à imposition différée de vos placements dans votre REER.

Voici cinq stratégies futées pour tirer le meilleur parti de votre cotisation de 2010.

1. FAITES LE POINT AVANT D'INVESTIR

À cause de l'incertitude des marchés, il est plus impératif que jamais de faire le point sur votre portefeuille de retraite. Nous pourrions répondre ensemble aux questions suivantes avant de discuter de votre cotisation annuelle.

- Vos projets ou vos objectifs pour la retraite ont-ils changé?
- Le rendement de votre REER répond-il à vos attentes?
- La répartition de votre actif correspond-elle toujours à vos objectifs, à votre horizon temporel et à votre tolérance au risque?
- Le niveau de risque actuel de vos placements vous convient-il toujours?

2. ADOPTEZ UNE RÉPARTITION D'ACTIFS FISCALEMENT AVANTAGEUSE

N'oubliez pas que, hors REER, le traitement fiscal des divers titres varie. Il faut donc choisir intelligemment les placements à détenir dans un REER ou hors REER pour accroître les rendements après impôts.

3. DIVERSIFIEZ, DIVERSIFIEZ, DIVERSIFIEZ

L'une des caractéristiques des perturbations de 2008 concernait certains placements

qui se comportent différemment en temps normal et qui ont chuté tous ensemble. Nous pouvons vous aider à diversifier votre portefeuille selon de nouveaux critères, comme le style de gestion et l'exposition aux marchés hors du Canada.

4. PROFITEZ DE LA VOLATILITÉ

Les fluctuations des marchés financiers peuvent déranger, mais toute baisse de prix a son avantage : on peut acheter à des prix plus attractifs.

Si vous hésitez encore à investir, songez à établir un programme de placement régulier suivant la méthode de la moyenne d'achat : vous achetez plus quand les cours baissent, et moins quand ils montent. En outre, vous cotisez à votre REER tout au long de l'année.

5. NE LAISSEZ PAS L'INCERTITUDE VOUS FREINER

On aimerait investir quand les marchés sont au plus bas et vendre à leur apogée, mais, la plupart du temps, on se trompe sur le choix du moment. Même les investisseurs les plus sophistiqués ne sont pas exempts de cette erreur. Par ailleurs, il vaut mieux éviter de concentrer toute votre cotisation REER dans des placements prudents mais peu rentables, le temps de voir la direction que prendront les marchés. On risque d'attendre indéfiniment et de rester à la traîne lorsque les marchés financiers se réorienteront vers une hausse.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Communiquez avec nous dès aujourd'hui. Nous pouvons vous aider à mettre en œuvre ces stratégies, ou d'autres, afin que vous bénéficiiez au maximum de votre REER cette année et par la suite. ■**